

# Inscription transport scolaire 2023-2024

## CDC du Perche

- Primaire
- Secondaire collège Authon

## SITS Nogent

- Secondaire Nogent

### QUAND FAIRE LA DEMANDE ?

**Dès le 7 juin 2022 :**

- Jusqu'au 13 juillet 2022 pour les inscriptions sur formulaire papier
- Jusqu'au 21 juillet 2022 pour les inscriptions en ligne.

Passé ces dates, **15€** de frais de gestion supplémentaire par enfant seront demandés, dans la limite de 30€ par représentant légal.

### COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

En priorité par internet : sur le site [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr) avec le paiement en ligne.

Sinon, par courrier : en nous retournant le formulaire d'inscription dûment complété et signé à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Perche, Service Transport, 3 rue Doullay, 28400 NOGENT LE ROTROU. Ce formulaire est téléchargeable sur le site internet [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)

**ATTENTION** : l'inscription ne sera validée qu'à réception du dossier complet (photo + paiement)

### FORMALITES

Le transport scolaire est gratuit ; seuls des frais de gestion sont demandés : 25€ par enfant dans la limite de 50€ par représentant légal.

La carte de transport est valable 5 ans et est ré-activée à chaque renouvellement d'inscription. Toute demande de duplicata de la carte de transport sera facturée 15 €.

Merci de prendre connaissance du règlement de transport scolaire Régional à l'adresse [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)

### CIRCUITS ET HORAIRES

Les plans des circuits ainsi que les horaires correspondants seront consultables sur le site de la Communauté de Communes du Perche ([www.cc-perche.fr](http://www.cc-perche.fr)) rubrique « Vie quotidienne »

**Pour tout renseignement, merci de vous adresser à :**

**Pour le PRIMAIRE et le secondaire vers le collège AUTHON DU PERCHE** : Cécile AUBIN, CDC DU PERCHE ([cecile.aubin@cc-perche.fr](mailto:cecile.aubin@cc-perche.fr)) ou 02 37 52 58 38

**Pour le SECONDAIRE** : Maryse DENIAU, SITS Nogent([maryse.deniau@cc-perche.fr](mailto:maryse.deniau@cc-perche.fr)) ou 07 88 41 19 60